



**Mairie de Briennon**

16 rue de la Libération  
42720 BRIENNON  
Tél : 04-77-60-80-73

E-mail : [mairie.briennon@wanadoo.fr](mailto:mairie.briennon@wanadoo.fr)

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2025

**N° : 2025/0710/04**

**OBJET : RÉGULARISATION  
RÉFORME ANCIENNE  
STATION D'ÉPURATION DU  
BOURG**

Le mardi 7 octobre 2025 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Nadine CAVELIER, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET, Rachel DURAND, Isabelle DEVIS, Frédéric ROZIER.

Absents : Gilles COMTE (pouvoir à G. MEUNIER), Olivier MOTTE, Sandrine CORNIL (pouvoir à J-F. TAMIN), Julien BUISSON (pouvoir à J. FAYOLLE), Émilie GORDONS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200263-20251007-2025071004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025

Secrétaire élue pour la durée de la session : Béatrice RAOU

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 septembre 2025

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire expose que la station d'épuration du Bourg, détruite suite à la création de la nouvelle station d'épuration intercommunale, d'une valeur brute de 145 183,64 €, mise en service en 1988, figurant dans la fiche inventaire ci-dessous :

Généralités			
N°inventaire	1988213STATIONEPURATION01 -Ordonnateur		
Catégorie	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 50 AN(S)		
Désignation	STATION EPURATION		
Désignation Comp.			
Imputation initiale	21351		
	Imputation définitive		
Valeurs		Dates	
Valeur initiale du bien	145.183,64€	Acquisition	31/12/1988
Amortissements constatés	81.946,05€	Mise en service	
Valeur Comptable Nette	63.237,59€	Intégration	
		Sortie	

aurait dû être sortie de l'actif dans le budget assainissement dès sa réforme en 2020 par des opérations d'ordre budgétaire, conformément à l'instruction M4, à savoir :

Débit compte 675

Crédit 21351 pour la valeur nette comptable

Les amortissements de cette station d'épuration se sont poursuivis jusqu'au 31 décembre 2024 pour un montant de 81 976,05 €, correspondant à 36 ans d'un montant annuel d'amortissement de 2 903€. La valeur nette comptable de cette station à fin 2024 est donc de 63 237,59 €.

En 2024, il y aurait dû y avoir les écritures suivantes sur le budget assainissement pour sortir cette station qui n'était plus utilisée :

Débit compte 675 pour un montant de 63 237,59€  
Crédit 21351 pour un montant de 63 237,59€

La mise en réforme sur le budget M4 aurait impacté les résultats de 63 237,59€

Par ailleurs, le bien ci-dessous, lié également à cette station, d'une valeur nulle aurait dû être sorti de l'actif assainissement :

Compte	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTÉRIEURS	AMORTISSEMENTS 2014	VALEUR NETTE
21351	1988213STATIONEPUARATION-1	INTERVENTION SUR TURBINE STATION	12/04/2018	5 an(s)	11 094,00	11 094,00	0,00	0,00

Les opérations de réforme n'ayant pu être prises en charge sur le budget assainissement avant le transfert de la compétence assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2025 en raison de l'absence de crédits budgétaires, elles seront passées sur le budget M57. Il est nécessaire de régulariser les comptes de la collectivité conformément aux dispositions prévues par la note interministérielle DGCL/DGFIP du 12 juin 2014 relative aux corrections d'erreur sur exercices antérieurs.

Dès lors il convient de régulariser la sortie de l'actif par opérations d'ordre non budgétaires.

Débit c/1068 pour un montant de 63 237,59 €  
Crédit c/21351 pour un montant de 63 237,59 €

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

1. Décide de régulariser les comptes comme suit :

Débit c/1068 63 237,59 €  
Crédit c/21351 63 237,59 €

2. A pris note que les opérations seront passées uniquement chez le comptable.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Jean FAYOLLE

La secrétaire de séance,  
Béatrice RAOU

Publié sur Internet le 14 octobre 2025